

COMITE CANTINE
Lux 2 Mamer

Communication aux parents
APEEEL2 - Janvier 2013

Chers parents,

Permettez-moi d'abord de vous informer de la création et de l'existence d'un comité cantine, qui est un comité consultatif formel de l'école, dont font partie des représentants de l'administration de l'école, de l'administration du CPE, des enseignants des trois cycles, des éducateurs du CPE, du personnel administratif, des élèves et des parents (Birgitte Holst et moi-même).

Les tâches principales du comité sont les suivantes:

- Prendre connaissance des rapports mensuels établis par le prestataire, des statistiques des repas servis et du bilan technique sur l'état des installations et matériels, ainsi que des analyses alimentaires mensuelles et des propositions émanant du prestataire ou de l'école.
- Emettre son avis préalable sur toute modification éventuelle des prestations, y comprises les modifications des prix et du choix des plats, garnitures et desserts.
- Emettre son accord préalable sur les projets de menus.
- Emettre à l'adresse de l'école, de l'administration du CPE et du prestataire toutes propositions visant à améliorer le fonctionnement du service de restauration.

Le comité s'est réuni le 17 septembre 2012 pour sa session constitutive, au cours de laquelle j'ai été élu président, puis le 12 novembre 2012 et le 28 janvier 2013.

Les comptes rendus des deux premières réunions seront bientôt disponibles sur les sites web de l'école et de l'APEEE. Au cours de la dernière réunion le comité a décidé d'approuver dorénavant les compte rendus par procédure écrite, et non pas lors de la réunion suivante, et de les mettre sur le site de l'école dans les 10-14 jours suivants chaque réunion.

Les thèmes abordés au cours des réunions sont nombreux. A part la qualité, qui est le souci principal de chaque rencontre, nous avons également abordé les problèmes liés à la signalétique, à la présence d'un nombre adéquat de poubelles, au suivi des installations et du matériel complémentaire, au fonctionnement de la cuisine et du service au comptoir et à table, à la facturation des parents, à la question des non-inscrits et à la bonne communication entre le prestataire, l'école et les parents. Surtout au début, une grande attention a été consacrée aussi au fonctionnement du site Moneweb pour l'inscription des parents de Maternelle et Primaire et la recharge des clés de la part des parents du Secondaire. En outre, nous avons eu une rencontre avec la diététicienne et le nouveau chef de cuisine.

Si le fonctionnement de la cantine au Secondaire avait été abordé et longuement discuté lors de la réunion de novembre, au cours de la dernière, du 28 janvier, nous nous sommes penchés notamment sur la situation à la Maternelle et au Primaire.

Plusieurs remarques avaient été faites en décembre et janvier par des délégués de classe sur la qualité des repas et l'organisation. Toutes ces observations ont été communiquées au prestataire, avec des propositions d'amélioration auxquelles le prestataire essaiera de donner suite. La prochaine réunion du comité, prévue pour le 4 mars, nous permettra de faire le point sur la situation.

Une brochure destinée aux enfants de Maternelle et des deux premières années du Primaire est en cours d'élaboration et sera distribuée aux enfants au printemps, lors d'une "semaine de l'alimentation" qui sera organisée conjointement par Eurest et par l'école, avec des animations axées sur une diète riche en fruits et légumes. L'état d'avancement de cette action sera suivi lors de la prochaine réunion du comité.

Dans l'ensemble, nous essayons de suivre, avec beaucoup d'investissement personnel et de bonne volonté, des pistes de réflexion qui nous permettent d'avancer et de donner aux enfants non seulement des repas sains et équilibrés, mais aussi un moment de convivialité et de repos au milieu de la journée scolaire. On est parti sous le signe du dialogue, de l'ouverture et de l'esprit de collaboration, qui devraient nous permettre de surmonter les obstacles. Il nous faudra un peu de patience, mais le comité, tout comme le prestataire, d'autre part, n'est qu'au début de l'aventure.

En tant que représentants des parents, Birgitte Holst et moi-même nous sommes très heureux de recevoir tout commentaire de votre part. N'hésitez donc suCommunication aux aprents, janvier 2013tout pas à nous informer de ce qui se passe où à nous faire parvenir vos propositions. Voici nos coordonnées:

raoul.precht@europarl.europa.eu
bholst@pt.lu

Mettez svp toujours en copie le bureau de l'association: apeeel2@fapeeel.lu

Si le sujet vous intéresse ou même passionne, et que vous estimez pouvoir donner des contributions valables à notre travail, je vous inviterais à présenter votre candidature aux prochaines élections du Comité de gestion de l'APEEEL2. Etre élu membre du comité de gestion vous permettrait de faire partie du Comité cantine ou bien d'autres comités mixtes avec l'école (Conseil primaire, Conseil secondaire, Comité sécurité-hygiène etc.). On a toujours besoin de volontaires qui ont envie de faire avancer les choses et qui apportent aussi des nouveaux points de vue.

Merci de votre attention!

Raoul Precht
Représentant de l'APEEEL2 auprès du Comité cantine